

# Annexe: Demande Référentiel du Secteur Automobile

1. Documentation général à envoyer avec cette demande:

- Organigramme de l'entité, et si nécessaire, les organigrammes des différents sites objet de certification.
- Liste des documents applicables au système pour lequel la certification se sollicite (au minimum le manuel et les procédures générales) avec indication de ses états de révision/ édition et date.
- Plan de la localisation de l'entité et moyen d'accès.
- Horaires de l'entité (bureaux et production).

2. Disposez-vous du certificat du Système de Management de la Qualité ?    Oui    Non  
(Si oui, joindre une photocopie)

	UNE-ISO/TS 16949		QS-9000		VDA 6.1		VDA 6.4	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Etes-vous responsable de conception du produit devant vos clients ?								
La conception est-elle effectuée dans les emplacements qui font objet de la certification ? (A remplir seulement dans le cas d'être le responsable de conception)								
Appliquez-vous un service après-vente ?								
Cochez les principaux clients pour lesquels s'applique le système de Management objet de la certification (1) Note: si vous demandez la certification UNE-ISO/TS 16949 cochez la case qui correspond (2)								
(1)	(2)		(1)	(2)				
<input type="checkbox"/> Audi	Sí	No	<input type="checkbox"/> Mercedes	Oui	Non			
<input type="checkbox"/> BMW	Sí	No	<input type="checkbox"/> Opel / GM	Oui	Non			
<input type="checkbox"/> Daimler-Chrysler	Sí	No	<input type="checkbox"/> PSA	Oui	Non			
<input type="checkbox"/> Ford	Sí	No	<input type="checkbox"/> Renault	Oui	Non			
<input type="checkbox"/> Seat	Sí	No	<input type="checkbox"/> VW	Oui	Non			
Autres Clients:				Oui	Non			
				Oui	Non			
Note: indiquer à continuation le code du fournisseur assigné pour chacun de vos clients.								

3. Désirez-vous la réalisation de la Visite Préalable ?    Oui    Non

Date prévu pour la Visite Préalable : .....

La visite préalable aux installations de l'entreprise permet de répondre aux questions et doutes sur la méthode d'audit ou quelconque autre aspect liés à ce sujet, évaluer le degré d'implantation du système ainsi comme son degré d'adéquation.

## Annexe: Demande Référentiel du Secteur Automobile

### Conditions particulières de cette certification :

La signature de ce contrat implique :

- Pour la certification UNE-ISO/TS 16949:

1. L'évaluation du degré de préparation de l'organisation pour la certification (inclue l'analyse de la documentation) doit être réalisée dans les installations de l'organisation, sauf exceptions justifiées qui devra s'envoyer avec cette demande et la documentation suivante :

- Manuel de la qualité, processus opératifs et processus définis par l'entreprise.
- Diagramme de flux du processus correspondant au(x) activité(es), indiquant les phases de ce dernier et des points d'inspection.
- Relation de la réglementation applicable aux produits / services fournis par votre organisme.
- Tendances des résultats opérationnels (qualité, productivité, efficacité, coûts de non qualité...) des douze derniers mois.
- Planification d'Audits internes et de révisions de direction et vos résultats des douze derniers mois.
- Relation des Audits internes qualifiés.
- Relation des conditions spécifiques des clients identifiés.
- Procédure de gestion de réclamations des clients.

2. Il est important que l'organisation est implanté le système de management de la qualité, selon la norme UNE-ISO/TS 16949, au minimum douze mois avant la date de cette demande.

3. Si l'entreprise a reçu "formation in company", en matière de qualité, environnementale et/ou sécurité et réglementation par AENOR / AENOR INTERNACIONAL, vous ne pourrez mener à bien cette certification jusqu'à passer deux ans depuis la date de la formation.

4. Il est autorisé à AENOR INTERNACIONAL, si demandé, la transmission du rapport d'audit à l'IATF (International Automotive Task Force).

5. Le processus de certification entraîne la certification ISO 9001 de manière simultanée.

6. Le demandeur s'engage à ne pas utiliser le logo d'IATF sauf dans le certificat émis par AENOR.

- Pour la certification QS 9000, il est autorisé à AENOR INTERNACIONAL, si demandé, la transmission du rapport d'audit à ENAC (Entité National d'Accréditation).

- Le demandeur autorisera l'accès à ses locaux aux auditeurs d'AENOR INTERNACIONAL afin de réaliser les audits surveillés, et si requis par l'IATF/ ENAC à ses auditeur ou aux représentants, comprenant celles-ci à maintenir le caractère confidentiel sur les informations rassemblées au cours de l'audit.

- Le demandeur autorisera aux auditeurs l'accès à vos installations afin de réaliser les audits surveillés, et dans si souhaité par IATF/ENAC à ses auditeurs ou représentants, se compromettant à maintenir la confidentialité de l'information recueilli lors de l'audit.